

taient la civilisation de ce temps-là, mais plus solides qu'élégantes et plus guerrières qu'agréables, qui se dressaient, vigoureusement groupées, entre le rempart et le château féodal proprement dit. Ces maisons, qui ne servaient qu'en temps de guerre, étaient, lorsque le pays se trouvait menacé, la résidence et le refuge de cinq petits seigneurs relevant du château de Varey et de son mandement. En vertu des lois de la féodalité, les seigneurs de Saint-Cyr, de l'Abergement, de la Tour-d'Hauterive, de la Tour-de-Jujurieux et de Champollon juraient à leur suzerain de défendre en toute occasion et contre tous sa personne et son castel. S'ils étaient surpris et attaqués par l'ennemi, leur courage ne s'en étonnait pas ; ils savaient que le banneret volait à leur secours ; ils recevaient le premier choc et leur résistance garantissait de toute insulte la forteresse dont ils étaient les sentinelles avancées ; s'ils étaient vaincus et forcés d'abandonner leur demeure, ils se retiraient en bon ordre, avec les troupes du suzerain, derrière les hauts remparts de Varey, où ils retrouvaient leurs familles et leurs richesses dans les maisons-fortes, leur invincible abri.

La partie de la forteresse où étaient les résidences fortifiées, le *baylum*, comme on disait alors, était séparée du château proprement dit par un mur solide et un chemin de ronde. Au midi et à l'occident, l'espace entre le rempart extérieur et le manoir était formé de trois terrasses ou enceintes superposées les unes aux autres et séparées par de puissantes murailles crénelées. Sur la plus basse de ces terrasses étaient, comme je l'ai dit, la chapelle, la basse-cour et les communs. On ne communiquait avec le château que par un passage en pente et une porte étroite ouverte dans un mur épais. Une rampe conduisait à l'entrée principale du manoir. Cette entrée était surmontée d'un balcon faisant assommoir et garni de meurtrières ; c'est de là que le seigneur inspec-